

RENTREE 2021

ENSEIGNEMENTS ET EDUCATION ARTISTIQUES ET CULTURELS

A l'occasion de la rentrée que nous vous souhaitons la plus sereine possible, nous vous rappelons un certain nombre de points relatifs à l'organisation et aux actions du groupe départemental enseignements et éducation artistiques et culturels (2EAC).

1) Composition du groupe départemental 2EAC

- Jean-Christophe Mercier, inspecteur de l'éducation nationale (Laval Agglomération)
- Béatrice Leclerc, conseillère pédagogique départementale en arts plastiques (CPD-AP)
- Marc Nicole, conseiller pédagogique départemental en éducation musicale (CPD-EM)
- Yann Le Grand, chargé de mission EMI
- Pierre Friteau, CPC EPS Laval MSE
- Anne Muller, CPC EPS Laval MSO
- Loïc Renault, chargé de mission classes orchestres

2) Action départementale arts plastiques 2020-22 : « Parfois, on se sent ... »

La mise en œuvre des parcours éducatifs des élèves dont le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), constitue une priorité nationale et académique. Elle vise à ce que tous les élèves aient un accès à l'art et à la culture. En participant à [l'édition 2021-2022 de l'action « Parfois, on se sent ... »](#) ils vivront une expérience sensible, esthétique, artistique, culturelle et réflexive. Elle se nourrira des apports d'autres domaines d'enseignement de l'école primaire tels que la maîtrise de la langue orale et écrite, l'éducation morale et civique ou encore l'EPS ou les langues vivantes, donnant à ce projet un caractère pluridisciplinaire. Fondés sur les enseignements artistiques obligatoires, les objectifs sont de permettre à chacun :

- d'acquérir et de valoriser une culture artistique personnelle;
- de développer sa sensibilité et son expression personnelle par la pratique (démarche de création), la rencontre (avec une œuvre, un artiste...) et la connaissance ;
- de se questionner, d'être curieux et ouvert à l'autre ;

Pour accompagner la mise en œuvre de cette action, un dossier pédagogique est adressé aux classes inscrites et un exemplaire de l'ouvrage d'Emmanuelle Gouasdon *Parfois on se sent ... petit* leur sera adressé en **début de période 2** ⇒ Contact Beatrice.leclerc@ac-nantes.fr

3) Offres de formation départementale en Enseignements et Education Artistiques et Culturels

Animations pédagogiques : le plan de formation vous offre cette année un certain nombre d'animations pédagogiques pour tous les cycles, dont des formations partenariales intégrées aux 18h.

⇒ Consulter le [Plan de Formation 2021-2022](#)

4) Des propositions d'actions éducatives pour les écoles

- **Au niveau national** : [sélection d'actions éducatives](#)
⇒ Important : manifester vos candidatures auprès des conseillers pédagogiques.
- **Au niveau départemental** :
 - Arts plastiques : [Parfois, on se sent...](#) (Cycles 1,2 et 3)
 - Education musicale : Création de chansons à partir de *Parfois on se sent ...* (Cycles 2 et 3)

⇒ Contact : Marc.nicole@ac-nantes.fr

- **Au niveau local:**

- En partenariat avec les pôles culturels des communautés de communes ou centres d'art : se référer aux programmations correspondantes et contacter les médiateurs culturels.

5) Recensement des projets et des actions d'éducation artistique et culturelle via l'application ADAGE (application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle).

Depuis janvier 2021, une nouvelle version de l'application ADAGE est développée pour permettre aux écoles de recenser les projets et actions en éducation artistique et culturelle (EAC) réalisés au cours de l'année scolaire 2021/2022. Cet outil de pilotage permet aux écoles de valoriser les actions engagées, de faciliter le dialogue entre les acteurs, de mieux connaître les partenaires et de placer en cohérence les projets. Cela favorisera, à terme, le suivi du parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) de chaque élève. Il est donc essentiel que l'ensemble des écoles participe au recensement des projets d'éducation artistique et culturelle via l'application.

6) Lancement de la campagne d'appel à projet de la DAAC

Pour soutenir des initiatives permettant de structurer le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports a octroyé des crédits dédiés au développement de l'EAC autour des trois piliers que sont la pratique artistique, la fréquentation des œuvres et la rencontre avec des artistes.

Les candidatures se font en ligne sur l'application ADAGE (plateforme nationale) dès à présent jusqu'au jeudi 30 septembre 2021 inclus. Cette application se trouve dans votre espace ETNA → Arena → scolarité du 1^{er} degré.

7) Le Coin des Artistes 53

Particulièrement apprécié des enseignants, des élèves et des familles, [l'espace virtuel d'exposition départemental](#) permet de donner à voir et à partager les créations des élèves. Pour cela, merci de faire parvenir des photos des travaux réalisés assorti d'un pdf qui retrace les grandes lignes de la démarche mise en œuvre à **Béatrice Leclerc** : beatrice.leclerc@ac-nantes.fr en indiquant, le nom de l'école, la classe et le nom de l'enseignant ou de l'enseignante.

8) Ressources pédagogiques

Sur le site de la DSDEN 53, nous vous invitons à consulter les pages dédiées aux [Enseignements et Education Artistiques et Culturels](#).



Vous y trouverez des ressources pour vous aider à enseigner les arts plastiques et l'éducation musicale.

9) Contacts

- beatrice.leclerc@ac-nantes.fr
- marc.nicole@ac-nantes.fr

☎ : 02 43 59 92 43